

# AUTONOMIA COMMUNICATION



Découvrez nos solutions  
de portage

Spécifiques aux métiers de  
la communication et des médias.

## Pourquoi exercer son activité en tant que porté ?

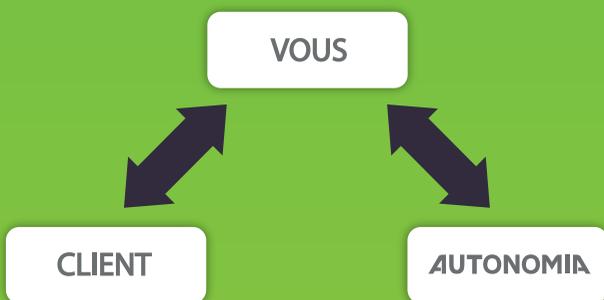
Le portage entrepreneurial permet d'obtenir un statut immédiat sans avoir besoin de créer d'entreprise.

Ainsi vous pouvez exercer votre activité indépendante et réaliser votre propre chiffre d'affaires sans investissement financier forfaitaire obligatoire.

### Le portage

#### Un statut professionnel

Ce statut juridique permet à tout prestataire de conserver sa liberté d'expression et d'obtenir en plus la protection sociale du salariat.



#### Un fonctionnement simple

Votre chiffre d'affaires vous est versé avec un bulletin de paie et vos frais professionnels sont comptabilisés en exonération de charges sociales et d'impôts.



### Nos services

#### ➤ SERVICE ADMINISTRATIF

Nous assurons la totalité de vos tâches administratives : inscription, facturations, notes de frais, suivi mensuel, paiement des charges, émission de bulletins de paie.

#### ➤ SERVICE JURIDIQUE

Nous prenons en charge vos obligations juridiques : déclaration URSSAF, contrat d'engagement, détachement, assurances professionnelles et déclaration fiscale.

#### ➤ CONSEILS ET DÉVELOPPEMENT

Nous vous conseillons dans votre quotidien et nous mettons à votre disposition des outils pour développer votre clientèle : habilitations, réseau, outils administratifs, mise en relation.

Déjà en exercice ou sur le point de monter votre agence, nos solutions de portage vous permettent de vous concentrer à 100% sur votre activité.



## Les + de notre offre

### + Avantage social

Grâce à notre localisation géographique, vous pouvez bénéficier de la meilleure sécurité sociale de France, qui est de 90%.

### + Remboursement des frais professionnels

Nous remboursons sur justificatifs 100% de vos frais professionnels ainsi que les frais nécessaires à votre développement.

### + Assurance professionnelle

Les prestataires de services disposent d'une assurance civile et professionnelle spécifique qui couvre intégralement les professions de la communication.

### + Démarrez rapidement sans frais

L'inscription à notre offre est gratuite et sans frais de dossier. Une fois inscrit, vous pouvez commencer à exercer dans les 48 heures.

### + Devenez formateur

Vous avez la possibilité d'utiliser notre numéro de formateur pour étendre votre activité auprès des professionnels.

## Frais de gestion dégressifs

Pour la gestion de votre activité, des frais de gestion allant de 10 à 3% s'établissent sur la base du chiffre d'affaires Hors Taxes.

## Les métiers entrant dans le cadre du portage

- Chargé de communication
- Animateur radio / TV
- Photographe
- Journaliste
- Traducteur / Interprète
- Concepteur audiovisuel
- Influenceur / Loobyiste
- Chargé de relations publiques
- Responsable événementiel
- Commissaire de salon
- Attaché de presse
- Community manager
- Blogueur
- ...

Nos solutions de portage sont adaptées aux métiers de l'information, des médias et de la communication.



# Nous contacter

## COORDONNÉES

AUTONOMIA Portage  
18 rue du Commerce  
F- 68400 RIEDISHEIM

 **03 89 70 11 46**

 **contact@autonomia-france.com**

## HORAIRES

Du Lundi au Vendredi de:  
8h30 à 12h - 13h30 à 17h

Vous êtes intéressé par nos prestations  
ou souhaitez de plus amples informations ?

Contactez-nous via nos coordonnées  
ou directement sur notre site internet.

[www.portage-communication.fr](http://www.portage-communication.fr)

**AUTONOMIA**  
COMMUNICATION